

	REFERENCES:
	FONCTION: Animateur enfance-jeunesse Contrat d'apprentissage
FICHE DE POSTE	FILIERE/CATEGORIE/GRADE C
	AFFECTATION: DIRECTION ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE Enfance Jeunesse et Vie Scolaire
	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT: Directeur d'accueil de loisirs enfance-jeunesse
Création du poste	Date de mise à jour:

Rôle Assure la qualité de l'accueil et des interventions dans le cadre des accueils de loisirs périscolaire 3-11 ans et jeunesse 11-17 ans
Enjeux Contribuer au développement d'un accueil collectif de qualité en répondant aux besoins et aux attentes de l'enfant, en cohérence avec l'organisation de l'école

Missions et responsabilités
<ul style="list-style-type: none"> - Garantit la sécurité physique, affective, morale et matérielle de l'enfant - Sensibilise l'enfant au respect de l'environnement (proche ou lointain), à une éducation à la santé (hygiène corporel, équilibre alimentaire...), à l'ouverture au monde et à la citoyenneté - Anime les activités répondant aux besoins et aux attentes de l'enfant - Garantit le respect des règles de la vie collective - Accompagne l'enfant à découvrir son autonomie - Participe à l'élaboration du projet pédagogique des accueils périscolaires (temps de concertations et d'évaluations des actions avec le coordinateur et l'équipe d'animation, de préparation des activités.....) - Travail en équipe avec les animateurs et les ATSEM - Participe à des temps d'animation en extérieur

Relations externes

- Direction de l'école et équipe enseignante
- Parents d'élèves
- Partenaires socio-éducatifs de la Ville

Compétences et technicité du poste

Capacité à pouvoir travailler en équipe
Esprit d'initiative
Créatif
Patience
Capacité d'écoute, d'observation
Dynamique
Ponctuel

Contraintes du poste

Jours et heures de travail liées au calendrier scolaire

Conditions matérielles

Lieu de travail: Écoles maternelle et élémentaire ; Service jeunesse l'Escale ; Espace public

Temps de travail: Temps plein annualisé

Avantages liés au poste:

Profil du candidat

Formation: BAFA ou CAP Petite Enfance

Statut: Contrat d'apprentissage

Expérience professionnelle: disposer d'une première expérience professionnelle avec le public enfant

Observations éventuelles

La Ville de Pont-de-Claix recrute 4 contrats d'apprentissage à plein temps pour entrer en formation CPJEPS d'octobre 2021 à octobre 2022. Le temps de travail est réparti entre la formation (400h), périscolaire matin-midi-soir et jeunesse. Démarrage du contrat au 1er septembre 2021.